



Organisation et fonctionnement d'Alternatiba Léman

Proposition à débattre en AG du 12 octobre 2016

Amendements et contrepropositions bienvenues leman@alternatiba.eu

1. Buts d'Alternatiba Léman

Le changement climatique est un des défis les plus importants que l'humanité ait jamais eu à affronter. Le succès enregistré par Alternatiba Léman en septembre 2015 à Genève légitime que nous poursuivions la dynamique et le travail engagé.

Les buts d'Alternatiba Léman restent inchangés :

- **sensibiliser le grand public**, les médias et les élus à l'urgence climatique et à la nécessité de baisser rapidement nos émissions de gaz à effet de serre;
- **Partager ses compétences**, dynamiser les réseaux, développer un sentiment d'appartenance à une collectivité transfrontalière, tout en combattant le sentiment d'impuissance face aux experts, en dénonçant les fausses solutions, les discours creux et les promesses non tenues ;
- **montrer que des solutions existent**, qu'elles sont créatrices d'emploi et porteuses d'un monde plus humain, convivial et solidaire. Stimuler les coopérations allant dans ce sens

Engager la transition écologique, c'est adopter un nouveau modèle économique et social, un modèle qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de travailler, de vivre ensemble dès maintenant dans notre région.

Alternatiba Léman a l'ambition d'être une 'caisse de résonance' des initiatives locales par un travail de 'réseautage', en s'articulant autour de 3 fonctions :

1. l'information et la communication ;
2. les rencontres et les actions citoyennes ;
3. la gestion d'outils facilitant les points 1 & 2

Par quels moyens ?

- **un Alternatiba au fil de l'année** pour renforcer nos liens et interactions, soutenant un programme d'activités partagées et rendez-vous réguliers.
- **un Alternatiba 'virtuel'**, site web, réseaux sociaux, newsletter, annuaire, agenda géolocalisé, etc. fournissant des informations sur les activités des membres, mise en réseau de ressources, compétences et besoins, ainsi que des liens avec la dynamique du réseau des Alternatiba européens ;

2. Structure et organisation

Structure :

Statuts : la structure en association, selon les articles 60 et suivants du CC suisse, devrait être complétée par une association sœur française, selon la loi 1901, deux formes juridiques formant une seule entité « transfrontalière », rattachée au mouvement Alternatiba européen.

Charte : notre charte commune, liera les deux associations, tous les membres d'Alternatiba Léman, individuels ou institutionnels, s'engageant ainsi à respecter ses valeurs.

Organisation :

Comme dans toute association, l'instance délibérative suprême est l'assemblée générale. Statutairement, elle doit se réunir au moins une fois par année pour valider les comptes et le rapport d'activités et pour le cas échéant élire son-ses comité-s

Le but est de regrouper dans une instance coordinatrice, participative et délibérative les multiples thématiques d'Alternatiba Léman pour le bien vivre ensemble et durablement dans notre bassin de vie, nos pays, notre continent, la planète...

Comité stratégique :

Le comité d'Alternatiba Léman, organe de direction et de coordination de l'association, sera composé de 8 à 20 membres élus par l'assemblée générale et se réunira 4 à 5 fois par année. Il se composera de compétences thématiques et de personnes représentatives des organisations membres.

Comité décisionnel :

Deux fonctions « statutaires » sont nécessaires : celle de président-e et de trésorier-e (ou 2 co-président-e-s et 2 co-trésorier-e-s), La nature transfrontalière d'Alternatiba Léman nécessitera une double comptabilité.

Nous proposons un comité restreint de 3 membres. Président-e, Trésorier-e + un-e membre pour décider et gérer les affaires courantes

Le-la coordinateur-trice de l'équipe opérationnelle (ci-dessous) sera membre du comité stratégique et du comité décisionnel restreint (sans vote).

Equipe opérationnelle :

L'équipe opérationnelle d'Alternatiba Léman sera composé de personnes rémunérées ou bénévoles, bénéficiant éventuellement de mandats de type service civile (CH) ou service civique (F), ou d'autres types de contrat en lien avec les services-emploi.

Nous estimons que nous aurions besoin d'un-e coordinateur-trice à 30% et au total 1 à 2 équivalents plein temps pour le reste de l'équipe opérationnelle (rémunérés ou qui s'engagent sur une certaine durée)

L'équipe opérationnelle devrait disposer d'un lieu pour travailler et se réunir même si une grosse partie du travail peut se faire à distance. Naturellement, un bureau à la Maison Internationale des Associations serait idéal (sur le principe, deux lieux, France et Suisse comme points d'ancrage et de liaison permettrait un bon fonctionnement).

Des compétences en informatique, gestion, animation, communication, réseautage seront utiles, particulièrement pour les tâches suivantes :

- administration des membres et des cotisations ;
- gestion et mise à jour des informations et de la communication ;
- administration et gestion d'une plateforme de réseautage et coordination de bénévoles pour les événements et actions ;
- recherche de fonds et de partenariats, coordination avec les collectivités territoriales publiques ;
- correspondance...

Suivant les projets, les événements et les besoins, des groupes de travail ad-hoc peuvent être créés.

3. Financements

Cotisations :

Pour Alternatiba Léman suisse, nous proposons les cotisations suivantes :

- membres individuels¹ : 30 CHF / an (cotisation plus élevée = membre de soutien).
- membres collectifs (association, institution, entreprise...) : 100 CHF/an min.
Pour les plus grandes structures : cotisation en fonction de leur budget.

N.B. Ces montants ne doivent pas constituer un obstacle à l'adhésion à Alternatiba Léman, des cotisations moins élevées peuvent être proposées.

Pour l'association française les cotisations sont à déterminer

Le reste des finances d'Alternatiba Léman se composera de **dons** et **subventions**.

Le Bureau d'Alternatiba Léman

¹ Remarque : toute personne bénévole active au sein de l'association Alternatiba Léman en devient membre sans obligation de cotiser. Ce bénévolat peut être ponctuel ou s'inscrire dans la durée.